



AVIS PUBLIC

Étude approfondie en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* dans le cadre du projet Hebron

ExxonMobil Canada Properties, au nom de ses partenaires, propose la mise en valeur du projet Hebron, au large de Terre-Neuve-et-Labrador. Ce projet comprendra les activités associées à l'installation, au forage, à la production, à l'entretien et au déclassement d'une structure à embase-poids en béton au champ Hebron, dans le nord-est des Grands Bancs. Le projet Hebron donnera aussi lieu à des activités de construction à deux endroits, soit dans le champ Hebron et au chantier maritime de Bull Arm, dans la baie de la Trinité. Les activités de construction devraient débuter en 2012, et le début de la production de pétrole est prévu pour 2016 ou 2017.

Le projet doit être soumis à une étude approfondie en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (la Loi). Aux termes du paragraphe 21(1) de la Loi, l'Office Canada–Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers (OCTLHE), au nom des autorités responsables de cette évaluation environnementale fédérale (OCTLHE, Pêches et Océans Canada, Transports Canada, Environnement Canada et Industrie Canada), invite le public à commenter la portée proposée du projet, les éléments proposés à prendre en considération et la portée proposée de ces éléments, ainsi que la capacité de l'étude approfondie de régler les enjeux liés au projet. Le document sur la portée du projet est disponible sur le site Web de l'OCTLHE au www.cnlopb.nl.ca.

Les commentaires du public doivent être reçus à l'OCTLHE au plus tard le 22 mai 2009. Les personnes intéressées à présenter leurs commentaires peuvent le faire dans la langue officielle de leur choix, à :

Office Canada–Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers
TD Place
140, rue Water, 5^e étage
St. John's (T.-N.-L.) AIC 6C6
709-778-1400
EAD@cnlopb.nl.ca